

ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE COVID-19

VOTRE MUTUELLE VOUS ACCOMPAGNE



Cher partenaire,

Malgré la crise sanitaire liée au COVID-19, **nos plateaux d'assistance et notre plateforme médico-sociale sont pleinement mobilisés** afin de répondre aux multiples interrogations de vos adhérents. Et n'oubliez pas, dans de nombreux contrats figure une garantie qui trouve tout son sens dans ce contexte exceptionnel : **l'assistance psychologique.**

Activable 24h/24 et 7j/7 sur simple appel, l'assistance psychologique permet à vos adhérents de **réduire le stress lié notamment aux mesures de confinement et prévenir les problèmes de santé mentale ultérieurs.**

UN ACCÈS SIMPLE AU SERVICE



1. Composer le numéro de téléphone du service d'assistance.
2. Après vérification des droits, bascule vers la plateforme de psychologues cliniciens.
3. Un psychologue répond aux questions posées.



À noter : les délais d'orientation risquent d'être plus élevés compte tenu du contexte actuel lié au COVID-19.

LES PLUS DE L'ASSISTANCE PSYCHOLOGIQUE



Un accompagnement psychologique **par téléphone 24h/24, 7j/7.**

+ 900 psychologues cliniciens expérimentés sur tout le territoire.

Une intervention « **gestion de crise** » liée au COVID-19.

Une garantie de l'**anonymat** et de la **confidentialité.**

Un moyen **d'évacuer les tensions** et d'apporter des réponses appropriées au contexte.

Dans la limite de 5 entretiens téléphoniques.

L'ACCOMPAGNEMENT DES MINEURS

Pour les enfants de moins de 9 ans, une prise en charge à distance n'est pas préconisée.
Nous orientons vers un CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique) ou un hôpital.

Pour les jeunes de 9 à 18 ans, nous orientons vers un psychologue du réseau spécialisé dans l'accompagnement des enfants pour une prise en charge à distance (téléphone ou visio).